

LES BIENFAITS DU COMPOSTAGE

LES AVANTAGES DU COMPOSTAGE

Le but est d'éliminer les déchets de tous les jours tout en les valorisant.

Composter ses déchets favorise la biodiversité et développe la faune et la flore en nourrissant la vie du sol.

Cela enrichit également la terre en produisant un engrais naturel qui aide à créer une bonne structure du sol tout en améliorant la fertilité.

UN BON GESTE POUR LA PLANÈTE :

En effet, en recyclant ses déchets organiques, cela contribue à la diminution de l'émission de CO2 dans l'atmosphère en évitant le transport vers un centre de traitement. Mais surtout, l'incinération de ces déchets libère une fumée polluante.



QUE JETER DANS SON COMPOST :

- ❖ Épluchures de fruits, de légumes
- ❖ Coquilles d'œufs
- ❖ Marc de café avec ou sans le filtre
- ❖ Fruits abîmés
- ❖ Tontes de gazons (essentiellement dans un compost en plein air) et tailles de haies broyées
- ❖ Mauvaises herbes, feuilles mortes et fleurs fanées ou coupées
- ❖ Coques (noix, noisettes, ...) concassée
- ❖ Pain
- ❖ Sachet de thé et d'infusions

OBTENIR UN COMPOSTEUR :

Le SMITOM Nord Seine et Marne commercialise des composteurs à prix attractifs. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.smitom-nord77.fr.

Cette prestation est réservée aux particuliers résident sur le territoire du SMITOM Nord Seine-et-Marne. Distribution d'un composteur par foyer. Pour cela, il faut prendre rendez-vous sur le calendrier en ligne.

